



1 rue Embouque d'Or
34 000 Montpellier
www.cch.asso.fr

Montpellier, le 31 juillet 2009

Communiqué de presse

Agression lesbophobe d'Epinay-sous-Sénart : date d'audience fixée pour le majeur mis en cause

Le couple de femmes victimes d'une agression physique commise en réunion et en raison de leur orientation sexuelle, le jeudi 2 juillet 2009, dans la commune d'Epinay-sous-Sénart s'apprête à déménager pour s'installer dans le nouvel appartement qu'elles viennent de trouver.

Leurs 4 agresseurs seront jugés séparément : le majeur comparaitra devant le Tribunal Correctionnel d'Evry le mardi 15 septembre 2009 ; les 3 mineurs comparaitront ultérieurement devant le Tribunal pour Enfants d'Evry.

Les deux victimes ont confié le soin de défendre leurs intérêts à Maître Caroline MECARY, avocat au barreau de Paris, responsable du comité de pilotage des avocats du RAVAD.

Le Collectif Contre l'Homophobie (CCH) et la Coordination Lesbienne en France (CLF) se constitueront parties civiles dans cette affaire ; les deux associations seront représentées respectivement par Maître Jean Bernard GEOFFROY, avocat au barreau de Béthune, président du RAVAD et par Maître Elizabeth GRABLI, avocat au barreau de Paris.

Hussein BOURGI
Le président
06 89 81 36 90